



Montrouge, le jeudi 2 juillet 2020

## **OBJET**

CTR : Déclaration liminaire des élus CFDT et CFTC relative à la période de crise sanitaire et suite

Monsieur le Président du CTR,  
Mesdames, Messieurs les membres du CTR,

Ce premier semestre de l'année 2020 ne ressemble à aucun autre avec l'expansion du virus SARS-Cov- 2 (ou covid-19) depuis la Chine. Après l'incertitude des premiers mois sur sa dangerosité et son arrivée en France, les premières consignes de protection ont été diffusées fin janvier aux personnels de l'Insee.

Les gestes barrières ont ensuite rapidement été mis en place via les communications par messagerie et affichage : plus de bises, ni de serrage de mains et lavage régulier des mains.

Dès lors que le gouvernement a clarifié les préconisations et consignes relatives à ce virus, l'Institut a su réagir rapidement.

### **Confinement**

À l'annonce du confinement le dimanche 15 mars, les encadrants ont contacté leurs agents par mail, téléphone ou sms, mais n'ont pas pu tous les joindre. C'est ensuite les réseaux qui ont permis de prévenir de ne pas se rendre dans les établissements.

La **CFDT** et la **CFTC** rappellent l'importance de disposer d'un système d'alerte performant et fiable permettant de garder un contact entre la Direction, les RH et les agents, en cas de situations exceptionnelles.

Durant la période de confinement, les agents ont fait preuve d'un grand professionnalisme en assurant à distance l'ensemble des missions qui leur étaient confiées malgré des conditions de travail dégradées. Ceux-ci ont même assuré des missions supplémentaires d'enquêtes, d'informations et d'analyses relatives à ce contexte particulier.

La **CFDT** et la **CFTC** saluent leur engagement !

La Direction souligne que cela a été rendu possible dans la mesure où la quasi-totalité des activités de l'Insee sont télé-travaillables, et grâce au déploiement en cours des postes nomades. De plus, l'augmentation des capacités des serveurs tout au long du confinement a permis d'atteindre un seuil suffisant pour répondre aux besoins des activités de l'Institut puisque toutes ne nécessitent pas une connexion permanente.

La **CFDT** et la **CFTC** rappellent leur demande d'un audit des applications afin de s'assurer que celles-ci deviennent toutes télé-travaillables à moyen terme. Elles insistent sur la poursuite de l'équipement de l'ensemble des agents en outils permettant le travail à distance sans attendre qu'une seconde vague se présente. Le recours au médecin de prévention ou à un ergonome est à prévoir pour l'installation des personnes handicapées, mais également des personnes vulnérables.

L'outillage des développeurs est également à examiner compte tenu de leurs besoins particuliers.



Nous alertons sur la charge de travail absorbée par les agents de nombreuses équipes, au front pour assurer la réponse aux sollicitations de la DG. Celle-ci a explosé en raison des contraintes extérieures auxquelles ont été soumis de nombreux agents (pas de poste nomade, pas de box internet, zone blanche, garde d'enfants, maladie, ....).

### **Reprise d'activité**

La reprise des activités sur site s'est faite par paliers et globalement en douceur dès fin avril, d'abord pour une partie des agents du RP et de la logistique, puis mi-mai pour les autres agents.

La **CFDT** et la **CFTC** saluent la mobilisation des agents de la logistique pour organiser la mise en sécurité sanitaire des collègues et l'aménagement des bureaux au regard des exigences de distanciation .

Les agents ont ainsi pu recevoir masques, gel et lingettes. Pour les enquêteurs, cette dotation a été adaptée aux activités de terrain avec des masques à élastiques et des gants.

Nous approuvons le maintien d'un maximum d'agents en télétravail. Ainsi, la distanciation sociale et les gestes barrières ont pu être plus facilement respectés au début de la phase de confinement qu'à la fin en raison de l'augmentation du nombre de personnes présentes.

La Direction envisage de réduire le nombre maximum de jours de télétravail à 2 dès le 6 juillet. Nous désapprouvons ce choix. Nous n'en comprenons ni la logique avec un virus toujours actif et sans vaccin, ni l'intérêt pour l'Institut dans la mesure où les agents ont prouvé leur engagement en assurant toutes les missions confiées. De plus, ce choix est incohérent avec la lettre du secrétariat général du ministère qui rappelle la possibilité de demander jusqu'à 3 jours de télétravail dans un cadre normal et avec le décret du 5 mai qui prévoit dérogation à cette limite en cas de situation exceptionnelle.

Nous sommes satisfaits de la prise en compte des situations des agents vulnérables ou vivants avec des personnes à risques, ainsi que des agents parents d'enfant(s) de moins de 16 ans.

La venue sur site de quelques agents en situation de fragilité a le plus souvent été due à une mauvaise communication ou à une incompréhension des procédures de la part de l'encadrant ou de l'agent.

Se pose maintenant la question de leur gestion durant la période estivale. L'Insee va-t-il appliquer les consignes ministérielles qui ont été transmises lundi 29 juin ?

### **Communication avec des agents**

La majorité des encadrants a pu communiquer avec ses agents très régulièrement et d'autres beaucoup moins, laissant parfois des personnels sans soutien, ce qui peut être déplorable pour les nouveaux arrivants et stagiaires. Une réflexion doit être engagée sur ce sujet.

La Direction générale a communiqué régulièrement avec les agents et a mis en place des outils de communication complémentaires rapidement (site extranet). Elle a déployé des dispositifs de soutien à destination des personnels en souffrance (agents et encadrants). Ces dispositifs sont à reprendre en cas de besoin et à maintenir jusqu'à la sortie de la période de crise.

Or, depuis 3 semaines, nous constatons un plus grand flou dans les consignes de gestion des personnels.

### **Communication vis-à-vis des organisations syndicales nationales**

Nous approuvons le dialogue social national spécifique sur la crise mis en place dès le 19 mars.

Cependant nous déplorons le manque de détails communiqués aux OS sur le plan de continuité et sur le plan de reprise.

### **Enquêteurs Prix, Ménages, Entreprises et accompagnements**

De nombreux agents sont amenés à se déplacer sur le terrain dans le cadre de leurs missions : les enquêteurs Prix, Ménages et Entreprises et les agents en accompagnement.

Nous alertons sur le risque accru de contracter des maladies au sein des ménages ou des espaces où la distanciation sociale et les gestes barrières sont moins respectés et les surfaces non désinfectées systématiquement.



Nous insistons sur l'importance d'un échange en GT du CHSCT-S sur l'adaptation des protocoles de reprise à cette crise sanitaire, qui, nous le rappelons n'est pas terminée.

Enfin, la Direction annonce pour la fin d'année, une nouvelle circulaire relative au travail à distance.

Un groupe de travail est prévu le 6 octobre sur la circulaire avant sa mise au vote le 5 novembre. La **CFDT** et la **CFTC** demandent l'ajout d'un groupe de travail permettant un réel échange.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en compte l'ensemble de nos revendications et de les traduire par des engagements clairs avez souligné à plusieurs reprises dans vos messages à leur attention.